



A Grenade-sur-l'Adour, le 26 novembre 2024

Dossier suivi par SL/JC

Objet : convocation

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister au :

**Bureau Communautaire**

**Le Lundi 2 décembre 2024 à 8h30**

**A la Salle du conseil communautaire**

**ORDRE DU JOUR**

**1. SANTÉ**

- Conditions de location des locaux de la future maison de santé
- Location d'une annexe à la maison de santé pendant les travaux

**2. DIVERS**

- Communication OPAH
- Pacte territorial - service public de la rénovation de l'habitat
- Énergies renouvelables
- Vœu relatif à la reconsidération de l'effort demandé aux collectivités du fait de la dégradation des finances publiques
- Vœux communaux et communautaires

**Préparation du Conseil communautaire du 16 décembre 2024**

**1. ADMINISTRATION GENERALE**

- Liste des décisions prises dans le cadre des délégations et DIA
- Approbation des procès-verbaux des 18 et 25 novembre 2024

**2. RESSOURCES HUMAINES**

- Modification de la quotité hebdomadaire d'un agent

**3. FINANCES**

- Dissolution du budget annexe panneaux photovoltaïques au 31/12/2024
- Budget principal – Décision modificative n°1
- Budget Office de tourisme – Décision modificative n°1
- Admission en non valeurs – Budget Office de tourisme

- Demande de subvention auprès du Département pour l'acquisition d'instruments de musique
- Travaux de réfection du pont de Cazères – Plan de financement
- Convention de mise en œuvre du plan de corps de rue simplifié (PCRS) entre la CCPG et le SYDEC

#### **4. HABITAT**

- Proposition d'avenant à la convention OPAH

#### **5. PATRIMOINE CULTUREL**

- Attribution d'une aide à la valorisation du patrimoine touristique

#### **6. REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT**

- Modification du régime d'astreinte des agents de la Régie eau et assainissement
- Convention de mise en œuvre du plan de corps de rue simplifié (PCRS) entre la Régie Eau et Assainissement et le SYDEC

#### **7. DIVERS**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Président  
Jean-Luc LAFENÊTRE

